

# Les maisons médicales dans le viseur de Maggie

## TÉMOIGNAGE

**Un moratoire et un audit pèsent sur les maisons médicales fonctionnant au forfait. Le D<sup>r</sup> Laperche est inquiet. C'est l'accès aux soins qui est menacé.**

● **Caroline DESORBAY**

**R**endre les soins de santé de première ligne accessibles aux personnes précarisées, isolées, c'est le credo du D<sup>r</sup> Jean Laperche. Voilà 40 ans, il a fondé la maison médicale de Barvaux-sur-Ourthe avec deux autres généralistes. Lui qui, dès ses études de médecine ne pouvait envisager d'exercer son métier dans sa conception libérale, voit sa dernière année de pratique plombée par la politique ultralibérale de Maggie De Block.

« Nous ne sommes pas contre le principe de l'audit, on a des comptes à rendre à la société puisque l'on fonctionne avec des budgets publics. Mais cette étude, axée sur le seul angle financier, est un audit à charge. Il ne sert pas à analyser notre fonctionnement mais à nous casser. »

**Forfait raboté ?**

Le D<sup>r</sup> Laperche sait de quoi il parle : la maison médicale de Barvaux, qui fonctionne au forfait depuis 1999, a reçu la visite des enquêtrices de la KPMG, la société anversoise chargée de l'audit. Sa crainte de voir revu à la baisse le forfait alloué par mois et par patient est plus vive que jamais. Avec, peut-être à la clé, l'obligation de licencier du personnel « ce qui impacterait fortement la prise en charge de nos patients ».

3 300 personnes sont inscrites à la maison médicale de Barvaux-sur-Ourthe, elles habitent toutes la région de Durbuy. L'équipe comprend 8 généralistes, 3 kinés, 5 infirmier(e)s, une assistante sociale, une psychologue, 3 accueillantes et 2 gestionnaires.

**Patients non grata**

« Nous soignons des personnes de tous âges mais nous avons une surreprésentation des patients précarisés et âgés. La plupart de mes collègues travaillant à l'acte sélectionnent une clientèle qui leur ressemble. Il y a

**« Il y a des patients qui ne sont attrayants pour personne, ceux-là arrivent par défaut chez nous... »**

*des patients qui ne sont attrayants pour personne, ceux-là arrivent par défaut chez nous... ».*

**Solidarité à tous les étages**

La solidarité entre patients bien portants et patients malades, possible grâce au forfait (lire par ailleurs), est une priorité pour ce généraliste confronté à une précarisation galopante de la population.

« De plus en plus de patients me demandent de leur signaler le médicament le plus important des deux ou trois prescrits ou bien réclament des échantillons car ils n'ont pas de quoi payer le pharmacien. »

Le forfait permet aussi une plus grande solidarité entre collègues « car c'est l'équipe qui est payée à chaque contact avec le patient, pas la personne individuellement ».

Les maisons médicales ne font pas que dans le curatif, elles doivent mettre en place des actions de prévention et de santé communautaire. « Chaque membre de l'équipe s'implique dans un projet : la psychologue anime un groupe d'entraide tabac, les kinés un cours de gym douce, un autre s'investit dans les sorties culturelles... Si on veut améliorer la santé des citoyens, il faut intervenir bien en amont de la salle de consultation ». ■

## Volontaires armés contre la solitude

Il y a deux ans, l'équipe de la maison médicale de Barvaux s'est mobilisée au chevet des patients isolés. « Mes collègues et moi étions tellement interpellés par le profond mal-être de patients souffrant de solitude que nous avons réalisé une enquête en collaboration avec des associations locales comme La maison

citoyenne, l'Atelier 27, le CPAS... », explique le D<sup>r</sup> Laperche.

Cette enquête aura une déclinaison concrète : des volontaires vont être formés par la Croix-Rouge pour aller à la rencontre des personnes isolées, repérées par les médecins et infirmier(e)s de la maison médicale.

Une trentaine de patients volontaires collaborent à la vie de la maison médicale : gestion du site internet, organisation de balades, déco des salles d'attente... Ils seront prochainement encore un peu plus impliqués avec la mise sur pied d'un comité de patients qui aura son mot à dire sur le fonctionnement de la maison médicale.

## CÔTÉ PATIENTS

« **Touche pas à ma maison médicale** ». 500 patients de la région de Barvaux ont envoyé un petit mot à la ministre de la Santé expliquant pourquoi ils tenaient à leur maison médicale. Morceaux choisis.

« J'ai 18 ans et pas encore d'emploi. La maison médicale me permet de me soigner quand il faut [...] Vous êtes tellement loin de la réalité de nos vies. »

« Je suis maman seule avec deux enfants. Je ne perçois

aucune pension alimentaire. Je ne pourrais pas me permettre de payer ni même d'avancer l'argent pour le médecin. »

« Il est facile d'avoir des rendez-vous. Je peux suivre ma santé à n'importe quel moment du mois et non à la moitié si je suis sans argent. Ayez du respect, SVP ! »

« Je ne suis pas qu'un corps malade, laissez-nous la maison médicale. »

## VITE DIT

**Au départ d'Anvers** Dans les années 70, un important mouvement social, politique et culturel a traversé l'ensemble de la société belge comme d'autres pays dans le monde. C'est dans le sillage de ce mouvement contestataire, qui dénonçait entre autres des soins de santé à deux vitesses, que sont apparues les premières maisons médicales à Bruxelles, Liège et Charleroi, ainsi que les plannings familiaux. « *Avant que les premières maisons médicales ouvrent leurs portes, le concept d'équipe pluridisciplinaire dans les soins de santé de première ligne, recommandé par l'OMS, a été relayé pour la première fois en Belgique par l'Institut des maladies tropicales d'Anvers* », souligne avec une certaine ironie le Dr Jean Laperche de la maison médicale de Barvaux-sur-Ourthe. Actuellement, un tiers des maisons médicales fonctionnant au forfait sont établies en Flandre, deux tiers en Wallonie.

**Trois fédérations** En Belgique, trois fédérations rassemblent les différentes pratiques au forfait. La **Fédération des maisons médicales** (FMM, francophone), créée en 1980, compte 108 membres (50 à Bruxelles, 58 en Wallonie). 89 maisons médicales travaillent au forfait et totalisent 197 640 patients. La **Vereniging van wijkgezondheidscentra** (VWGC, néerlandophone) fédère 30 maisons médicales : 70 262 patients, dont 951 % au forfait. La **Fédération des pratiques médicales de première ligne au forfait** (FEPRFO) compte 18 maisons médicales : 7 en Flandre, 7 à Bruxelles et 4 en Wallonie (dont 2 germanophones). Elle compte quelque 50 000 patients. Ces structures ont diverses formes juridiques : ASBL, association de fait, société coopérative ou sprl.

**Médecine pour le peuple** (réseau du PTB) compte 11 maisons médicales dans le pays : 5 en Flandre, 4 en Wallonie et 2 à Bruxelles. Elles ont refusé de répondre au questionnaire de l'audit de la Ministre De Block, envoyé au mois d'août à toutes les maisons médicales.

## DÉCRYPTAGE

# Un audit plus politique qu'économique ?

**Les maisons médicales fonctionnant au forfait ne coûteraient pas plus cher à l'Inami. Alors, quelle mouche a piqué la ministre de la Santé ?**

**V**oilà tout juste un an, Maggie De Block instaurait un moratoire gelant l'ouverture de toute nouvelle maison médicale fonctionnant au forfait. Le temps d'évaluer, via un audit toujours en cours, leur organisation et surtout

leur coût. Objectif : améliorer la réglementation et le fonctionnement des maisons médicales.

**1. Pourquoi un moratoire et un audit ?** Le budget des maisons médicales a augmenté au cours des dernières

années : en moyenne plus 10 % par an. En 2017, il était de 157 millions d'euros. Cette hausse s'explique par la multiplication des maisons médicales – douze nouvelles implantations par an – et donc du nombre de patients. Le nombre de

forfaits est passé de 5,02 millions à 11,51 millions entre 2007 et 2016. Pour Christophe Cocu, secrétaire général de la Fédération des maisons médicales francophones, « il s'agit ni plus ni moins du transfert d'un budget à l'autre, car les patients qui intègrent le système du forfait ne sont plus à l'acte ».

## 2. Mobile politique ?

Même incompréhension du côté de Jean Hermesse, secrétaire général de la mutualité chrétienne : « à partir du moment où les maisons médicales ne coûtent pas plus cher à l'Inami, où elles répondent à une demande, où des médecins sont demandeurs pour travailler dans ce type d'organisation, on ne comprend pas l'instauration d'un moratoire ».

Si le mobile n'est pas économique, il est peut-être bien politique. En avril dernier, à Menin, un édile local Open VLD s'est vigoureusement opposé à l'ouverture d'une maison médicale. Les libéraux voient d'un très mauvais œil la

médecine au forfait. Et certains syndicats médicaux se sont toujours montrés hostiles envers les maisons médicales.

## 3. Comment ça marche le forfait ?

Dans les 176 maisons médicales fonctionnant au forfait, 360000 Belges sont soignés gratuitement par des médecins généralistes, des infirmiers et des kinés. « Le forfait est un contrat entre une mutuelle, une maison médicale et le patient, explique Christophe Cocu. Le patient s'engage à s'adresser uniquement à la maison médicale de son quartier pour les soins de médecine générale, de kiné et infirmiers en échange de quoi il ne paie ni la consultation ni la visite. La mutuelle verse un montant par mois par patient inscrit à la maison médicale, qu'il reçoive des soins ou pas. »

## 4. Étude Solidaris

La mutualité vient d'ausculter les maisons médicales fonction-

nant au forfait en se basant sur les données de patients résidant à Bruxelles, Liège et Gand. Il en ressort que les dépenses de soins de santé sont inférieures pour les patients inscrits dans une maison médicale par rapport à ceux qui paient à l'acte. Exemple : pour la période 2013-2016, une hausse des dépenses de 6 % pour les honoraires de médecin, 11 % pour les infirmières, 12 % pour les kinés mais seulement 2,5 % d'augmentation du forfait maison médicale.

En un an, l'interdiction d'ouvrir de nouvelles maisons médicales aurait potentiellement privé 20 000 patients parmi les plus précarisés de l'accès à une médecine gratuite, estime Solidaris.

En 2008, une autre étude, du Centre fédéral d'expertise des soins de santé (KCE), démontrait que les patients des maisons médicales consommaient plus de médicaments génériques et consultaient moins souvent un spécialiste. ■ **Ca.O.**